



LE JOUR
de la
NUIT



Vendredi 11 octobre 2019

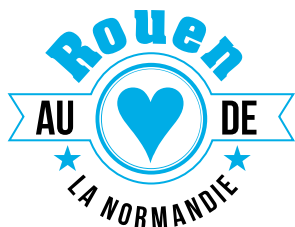
**La Ville de Rouen participera à la onzième édition du Jour de la Nuit, le samedi
12 octobre 2019**

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et souhaitant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la Ville de Rouen a décidé de s'engager et de participer à la onzième édition du Jour de la nuit, qui se tiendra le 12 octobre prochain.

Afin de contribuer à découvrir ou redécouvrir le temps d'un soir les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse, la Ville de Rouen procédera à l'extinction des éclairages de la **galerie de l'Hôtel de ville, des vitraux de l'église Jeanne d'Arc, de l'église Saint Maclou et le bâtiment du Gros Horloge.**

Pour rappel : Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 1^{er} avril 2020, la Ville de Rouen a commencé l'extinction partielle et expérimentale de l'éclairage public sur le quartier Saint-Clément Jardin des Plantes (action s'inscrivant dans la contribution de la Ville de Rouen à l'accord de Rouen pour le Climat du 29 novembre 2018 – délibération du 15 octobre 2018 votée à l'unanimité), dans le cadre de la mise en place de « trames noires », à l'image des trames vertes, protectrices de la biodiversité,, en coopération avec Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly.

Pour plus d'informations sur le Jour de la Nuit, se reporter au site www.jourdelanuit.fr



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53